



comment puis je voir le dossier de l'enquete

Par **jackie72**, le **09/09/2012** à **20:45**

bonjour

je me permet de vous contactez car jai une question a vous
posez mon grand frere est decede en novembre 1989 il
s'appelait fardeau dominique il a disparu le 27 ou 28 octobre
et son corp a ete retrouver par un passant le 6 octobre 1989 une enquete a eu lieu et tout son
entourage a ete interroger a
part certaine personne assez proche mon grand frere savait
tres bien nager et il a ete retrouver dans l'eau donc apres autopsie nous avons appris qu'il
n'etait pas decede par noyade
car il n'avais pas d'eau dans les poumons ni de traces de coups
et a force d'etre appeler par des personnes de ma famille
la police a dit clairement au telephone que l'enquete avait ete classer pour suicide mais moi je
ne comprend pas cela car l'autopsie a prouver le contraire donc je voudrais savoir
comment on pourrais faire ma grande soeur et moi pour
pouvoir voir le contenu du dossier de l'enquete et enfin
pouvoir la reouvrir si possible
merci de bien vouloir me repondre et de m'aider
si cela vous ai possible cordialement